



## Liste de contrôle Stop aux chutes et faux pas

**lors des travaux de nettoyage à l'intérieur  
des bâtiments**

### **Que faites-vous pour prévenir les chutes et faux pas dans votre entreprise?**

Les chutes et faux pas représentent près d'un quart des accidents professionnels. Leurs causes sont souvent banales, mais ils entraînent des absences et coûtent cher. Ces accidents ne sont pas une fatalité: il est possible de les éviter, à condition d'appliquer quelques mesures ciblées.

#### **Les principaux dangers sont:**

- **Causes techniques:** sols défectueux ou glissants et chaussures inappropriées, absence ou manque d'éclairage, escaliers dépourvus de mains courantes, etc.
- **Causes organisationnelles:** stress et urgence, absence d'évaluation des dangers, manque de préparation, absence de sensibilisation, manque d'ordre et de propreté au poste de travail, absence de signalisation des sols mouillés et autres zones dangereuses, manque d'instruction, etc.
- **Causes individuelles:** objets qui traînent, désordre, inattention, chaussures inappropriées, sous-estimation des risques, improvisation, etc.

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

## 1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page.

Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

## 2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

### Préparation et organisation

- 1 Demandez-vous à réaliser une visite des locaux afin de mieux identifier les situations à risque avant chaque nouveau mandat?  oui  non

Situations à risques de chutes et faux pas:

- accès **non éclairés et sols irréguliers**
- sols défectueux
- surfaces en pente
- escaliers encombrés
- ouvertures dans les sols (cages d'ascenseur, etc.)
- absence de main courante, etc.

- 2 Les **situations problématiques** sont-elles répertoriées et documentées de manière systématique et font-elles l'objet de mesures appropriées?  oui  non

- 3 Vérifiez-vous si les locaux bénéficient d'un éclairage suffisant?  oui  non

Points importants: clarté, lampes défectueuses, fonctionnement des détecteurs de mouvement, visibilité des interrupteurs dans l'obscurité. Attention: la lumière ne doit pas s'éteindre automatiquement durant les travaux de nettoyage!

- 4 Les risques de chutes et faux pas sont-ils signalés au **mandant**, afin que ce dernier puisse les éliminer?  oui  non

- 5 Les **sorties de secours** sont-elles connues des collaborateurs et accessibles sans encombres?  oui  non

- 6 Les **accès aux postes d'élimination des déchets** sont-ils dégagés et bien éclairés?  oui  non

- 7 Les **ouvertures dans les sols** sont-elles fermées et les **zones à risque de chute de hauteur** sont-elles **sécurisées**?  oui  non

- 8 Les **détergents** utilisés sont-ils adaptés aux caractéristiques des sols?  oui  non  
Produit approprié et dosage correct pour éviter les risques de glissades.

- 9 **Instruisez-vous** régulièrement vos collaborateurs, afin de leur rappeler les règles de sécurité en vigueur?  oui  non  
Thèmes importants: voir questions 12 à 21.

- 10 **Contrôlez-vous** si vos collaborateurs respectent les règles de sécurité requises pendant le travail?  oui  non



1 Utilisez des équipements adaptés à l'état de la technique.



2 Portez des chaussures fermées à semelles antidérapantes lors du nettoyage des sols.

## Comportement et équipement des collaborateurs

- 11 Faites-vous une **visite des locaux avec vos collaborateurs** et leur signalez-vous systématiquement les risques de chutes et faux pas avant le premier nettoyage?  oui  
 non
- 
- 12 Le **matériel** (chariots, ustensiles, etc.) est-il **disposé** de façon correcte, afin d'éviter les risques de chutes et faux pas? (Fig. 1)  oui  
 non
- 
- 13 Tous les collaborateurs portent-ils des **chaussures** appropriées pour les travaux de nettoyage?  oui  
 non  
Le port de chaussures inappropriées augmente le risque de chutes et faux pas. (Fig. 2)
- 
- 14 Tous les collaborateurs portent-ils des **vêtements** appropriés?  oui  
 non  
Les vêtements amples aux bras et aux jambes peuvent provoquer des situations dangereuses (accrochement, trébuchement, etc.), les vêtements trop serrés entravent la liberté de mouvement.
- 
- 15 Les zones de travail sont-elles signalées au moyen de **panneaux d'avertissement**, l'accès aux zones dangereuses est-il barré?  oui  
 non
- 
- 16 Les panneaux d'avertissement sont-ils enlevés uniquement lorsque les **sols** sont **secs**?  oui  
 non
- 
- 17 Les couloirs et les escaliers sont-ils **aisément accessibles** et entièrement dégagés? (Fig. 3)  oui  
 non
- 
- 18 Vos collaborateurs utilisent-ils l'**ascenseur** chaque fois que cela est possible pour transporter le matériel d'un étage à l'autre? (Fig. 4)  oui  
 non  
Attention: 30 % des accidents dus aux chutes et faux pas se produisent dans les escaliers!
- 
- 19 Lors du **nettoyage des escaliers**, vos collaborateurs tirent-ils toujours les câbles en avançant, afin d'éviter de trébucher?  oui  
 non
- 
- 20 Les **câbles** sont-ils retirés des zones dangereuses et immédiatement rangés après le nettoyage?  oui  
 non
- 
- 21 Vos collaborateurs utilisent-ils la **main courante** chaque fois que cela est possible?  oui  
 non



3 Les escaliers ne doivent pas servir d'entrepôt de matériel.



4 Prenez l'ascenseur chaque fois que possible pour passer d'un étage à l'autre.

### Bases légales

- Loi sur l'assurance-accidents (LAA), art. 82 al. 1 à 3
- Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA), art. 3 à 9

### Autres publications et informations

[www.suva.ch/trebucher](http://www.suva.ch/trebucher)

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

| N° | Mesure à mettre en œuvre | Délai | Responsable | Mesure exécutée |      | Remarques | Contrôle |      |
|----|--------------------------|-------|-------------|-----------------|------|-----------|----------|------|
|    |                          |       |             | Date            | Visa |           | Date     | Visa |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |
|    |                          |       |             |                 |      |           |          |      |

Prochain contrôle le: \_\_\_\_\_

(recommandé: tous les 6 mois)

→ Renseignements: tél. 021 310 80 40, [service.clientele@suva.ch](mailto:service.clientele@suva.ch)  
Téléchargement et commandes: [www.suva.ch/67189.f](http://www.suva.ch/67189.f)